

Le Franc-Maçon

Paraissant le Samedi

ABONNEMENTS

Six mois.. 4 fr. 50 — Un an... 6 fr.
Etranger (union postale). Un an... 8 fr.
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration,
52, rue Ferrandière, 52, LYON
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous
les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal
52, Rue Ferrandière, 52, LYON
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

SOMMAIRE

Les résultats. — Esprit des morts et des vivants. —
Les femmes et le bon vieux temps. — Chronique
maçonnique. — Les persécutions catholiques. —
Dialogue. — Société de Jésus. — Le Centenaire
profane. — Le Centenaire maçonnique. — Petite
chronique du Centenaire. — Paul Bert boud-
dhiste.

Feuilletons : L'épreuve. — La fille de l'archevêque.

LES RÉSULTATS

La réunion des Loges de Lyon a eu lieu,
et le principe des propositions émises par
le *Franc-Maçon*, voté d'enthousiasme et
sans opposition.

C'est qu'en effet, si nous avons eu l'hon-
neur de les formuler d'une façon précise,
nous n'avons fait que nous inspirer des sen-
timents et des désirs instinctifs des maçons
lyonnais. Cela explique, en même temps que
l'unanimité inattendue qui s'est rencontrée
pour nos projets, la rapidité extrême des
décisions prises.

Il s'agit maintenant de ne pas laisser se
refroidir le beau zèle des premiers jours;
une Commission de six membres — deux
membres par rite — a été nommée; elle a
pour mission d'élaborer un règlement, tâche
délicate qui demande beaucoup de pru-
dence.

Ce n'est pas en effet pour substituer un
Conseil à un autre ou pour réunir de temps
en temps entre eux les Vénérables de tous
les Ateliers lyonnais, que les maçons ont
applaudi comme il l'ont fait à la réforme
que nous avons indiquée et qu'ils ont réa-
lisée.

Elaborer un règlement, c'est bien, mais
cela ne suffit pas; ce qu'on attend du Conseil
central, quels que soient ses règlements,
c'est qu'il rende à la Maçonnerie lyonnaise,
par une direction sage, féconde et libérale,
son ancien éclat.

Le dévouement de tous lui rendra sa
tâche facile.

Il faut concilier les divers intérêts en jeu:
faire la part légale entre le grand désir
d'entente et d'union, si impérieusement ma-
nifesté par la Maçonnerie de notre ville, et

le légitime souci des Ateliers de conserver
leur indépendance; il faut donc définir
d'une façon très exacte les droits et les attri-
butions du Comité central.

Ce règlement ainsi élaboré sera soumis
aux délibérations des Ateliers et recevra
d'eux une sanction pratique. Le Comité
central entrera aussitôt en fonction.

En même temps que lui, nous espérons que
les Conseils des Vénérables de chaque rite,
alors constitués ou reconstitués, pourront
commencer immédiatement l'exécution du
programme de rénovation, de réforme, que
leur tracera le Comité central.

ESPRIT DES MORTS ET DES VIVANTS

L'honnêteté des manières sans honnêteté de
mœurs n'est qu'une honnête hypocrisie. BOISTE.

Malheur à l'ambitieux qui fait consister sa gloire
à réduire sa patrie en esclavage. COWLEY.

Que de gens chez qui la dévotion s'allie avec
l'amour, avec l'hypocrisie, avec la cruauté même.
VOLTAIRE.

En amitié comme en amour, c'est à cause de son
amabilité, et non à cause de son pouvoir ou de ses
richesses qu'il faut être aimé. SALLENTIN.

La source de la véritable amabilité n'est pas ex-
térieure, elle est dans le fond de l'âme. THIÉRY.

La volonté nationale, robuste amarre de l'Etat,
ancré d'airain qui ne casse pas, et que viennent
battre vainement tour à tour le flux des révolutions
et le reflux des réactions. V. HUGO.

Les ambitieux ne parviennent au sommet des
grandeurs que pour tomber de plus haut. JONDOT.

Les Femmes et le bon vieux temps

Il n'est pas un gouvernement qui se soit
montré plus sympathique à la cause des
femmes que le gouvernement de la Répu-
blique. C'est lui qui s'est occupé d'organiser
pour elles l'enseignement secondaire, c'est
par lui qu'elles arriveront à jouir de l'éga-
lité civile, qu'elles réclament si justement
et depuis si longtemps. Aussi, ne saurait-on
trop s'étonner des sentiments qu'un certain
nombre de femmes, retenues par d'antiques
et absurdes préjugés, croient encore devoir
professer vis-à-vis d'un gouvernement qui
a tant fait et qui peut tant faire pour leur

sexe. C'est pour ce motif que nous nous
associons, sans réserve, aux fort justes ob-
servations formulées à ce sujet par un de
nos confrères, le *Réveil de l'Ain*:

« On sait, dit-il qu'il est de bon ton pour
un certain nombre de femmes de médire de
la République, de la regarder comme un
objet indécent, de faire un oh! quand on
en parle. C'est la politique des salons dont
tant d'hommes ont peur, comme le disait
M. Raoul Duval à la Chambre sans être
démenti.

« Il est encore de bon ton pour elles de
déclarer que la laïcisation est une horrible
chose, une œuvre damnable et mécréante,
et de parler avec attendrissement des bon-
nes sœurs, chez qui cependant elles se gar-
dent bien d'aller.

« Ces dames feront bien de lire l'ouvrage
de M. Gréard, le vice-recteur de l'académie
de Paris: *L'Education des Femmes par
les Femmes*. Ce n'est point un révolution-
naire, M. Gréard, c'est un esprit discret et
fin, qui s'est attaché à ces études qui se
rapportaient à ses travaux.

« Ces dames verront d'abord comment,
dans les familles nobles, on sacrifiait les
jeunes filles au fils. C'est M^{me} de Sévigné,
pas une révolutionnaire à coup sûr, qui ne
cesse de protester auprès de sa fille, qui se
débarrasse de ses petites filles pour « assurer
l'avenir de leur frère » le jeune marquis de
Grignan. A l'âge de cinq ans et demi, on
en cloîtrait une: « La voilà en prison! »
s'écrie M^{me} de Sévigné. Elle n'en sort plus.
Si sa grand'mère pense à cette petite vic-
time, sa mère ne veut pas y songer. C'est
un infanticide moral, parfaitement correct,
justifié par la nécessité sociale.

« La Révolution vous a débarrassées de
ces couvents, de ces privilèges pour les fils
aînés, Mesdames. En la reniant, vous com-
mettez le péché d'ingratitude.

« La laïcité! Vous croyez vraiment que,
sous l'ancien régime, tout le monde était en
admiration devant les bonnes sœurs?

« M^{me} de Maintenon, petite-fille du hugue-
not Agrippa d'Aubigné, avait été mise au
couvent, dans sa jeunesse, et les religieu-
ses avaient employé tous les moyens, la
douceur, la brutalité, le châtimement pour la
convertir. Elle se les rappelait.

Aussi, quand elle fonda l'école de Saint-
Cyr pour les jeunes filles nobles, croyez-
vous qu'elle appela des religieuses pour les
instruire? Elle fit de Saint-Cyr une école
laïque, Mesdame! Oui, laïque, comme eût
fait un ministre de la République ou un
conseiller municipal de Paris.

Horresco! non seulement elle faisait
ainsi une école de jeunes filles laïque, mais
Louis XIV lui-même, le grand roi, le roi
de Bossuet, approuvait; il considérait

« qu'il était de la politique générale, du royaume de diminuer ce grand nombre de religieux, dont la plupart, inutiles à l'Eglise, étaient onéreux à l'Etat ». Il voulut qu'il n'y eût à Saint-Cyr « rien qui sentit le monastère ni par les pratiques extérieures, ni par l'habit, ni par les offices, ni par la vie qui devait être active, mais aisée et commode, sans austérité ». L'uniforme n'avait rien de monacal; on ne s'appelait ni ma sœur, ni ma mère; les usages de la vie ordinaire étaient respectés. « Il fallait que les demoiselles ne fussent pas si neuves, quand elles s'en iraient, que le sont la plupart des filles qui sortent des couvents, et qu'elles sussent des choses dont elles ne fussent point honteuses dans le monde. »

Plus d'une dame qui pince des lèvres en entendant prononcer le mot de République, et qui prétend que sa conscience est opprimée, parce que l'Etat veut que l'école soit neutre et ait un personnel laïque, trouvera Louis XIV et M^{me} de Maintenon bien révolutionnaires!

Mais cette école n'était faite que pour quelques privilégiées. En dehors, non seulement dans le peuple, non seulement dans la bourgeoisie, l'éducation des filles était à peu près nulle; mais même pour la noblesse. Fénelon constate que « rien n'est plus négligé que l'éducation des filles ».

Mesdames les réactionnaires voudraient-elles revenir à ce bon temps?

Les femmes qui maudissent la Révolution sont aussi ingrates que les juifs qui se font réactionnaires. Ils oublient l'un et l'autre qu'elle les a compris dans la *déclaration des droits de l'homme*.

Et depuis, qu'ont donc fait les divers régimes pour elles? Napoléon I^{er} ne trouvait pas que le Code civil fût assez dur pour elles. Dans les discussions du Code, il n'a pas de termes assez méprisants à leur égard. Il en parle comme un pacha peut parler des esclaves de son harem. En même temps, il prenait leurs maris et leurs fils pour en faire de la chair à canon. Il n'y a pas une mère qui ne dût maudire sa mémoire.

Et la restauration avec ses idées de l'ancien régime? Et le gouvernement de Louis-Philippe? Ils les ont ignorées.

Il a fallu la République pour penser que leur instruction n'était pas un luxe; ce n'est que depuis quelques années qu'elles ont vu s'ouvrir devant elles partout des écoles et un certain nombre de professions qui, jusqu'à présent, leur avaient été hermétiquement fermées.

Actuellement est en préparation une proposition de loi tendant à leur donner l'égalité civile.

Est-ce par des monarchistes qu'elle est présentée? Non, par des républicains, et, dans l'urne, ce seront les républicains qui voteront pour cette réforme. La loi sur le divorce qui a fait cesser, pour tant de femmes, des situations épouvantables, a été votée sur l'initiative d'un républicain, par des républicains, sous la République!

Que leur a donné l'Eglise en échange de leur soumission? La maxime de saint Paul: « Femmes, obéissez à vos maris »; — le mépris: la femme est toujours la pécheresse, l'instrument de damnation, la tentatrice d'Adam, la mangeuse de pomme; — la damnation dans ce monde par le couvent et la peur de l'enfer dans l'autre.

Les femmes qui préfèrent l'ancien régime et le cléricisme à la République montrent une singulière aberration.

CHRONIQUE MAÇONNIQUE

Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure). — La fête solsticielle de la Loge l'Emancipation Brayonne a été célébrée avec beaucoup d'éclat, le 19 décembre dernier.

Les Loges de Rouen, Beauvais, Dieppe, Chartres, s'étaient fait représenter par un grand nombre de délégués. Le Grand-Orient avait également délégué deux de ses membres. Un grand nombre de dames, bravant l'excommunication papale, s'étaient fait un plaisir d'assister à cette fête charmante.

A la suite de la tenue d'adoption, un banquet fraternel a réuni les nombreux invités. Ce banquet a été suivi d'un charmant concert.

Tous les assistants sont partis en emportant le meilleur souvenir de cette fête.

Rouen. — La Loge la *Constance Eprouvée*, de Rouen, avait dernièrement la faveur d'initier aux mystères de notre ordre un des écrivains qui, dans la région de l'ouest, défendent avec énergie et vaillance la cause républicaine.

Dans une des séances qui suivirent sa réception, notre nouveau Frère, dans un admirable discours, fit part à sa Loge des impressions que lui a laissées la cérémonie de sa réception. Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs quelques passages de ce discours:

« Je me suis littéralement senti transporté dans un milieu où les mauvaises passions de l'humanité ne trouvent point asile, et où l'on entoure d'un culte exclusif les principes qui forment la devise républicaine, qui est aussi la nôtre: la *Liberté*, l'*Egalité*, la *Fraternité*.

« Je célérais la vérité si je ne reconnaissais que la grandeur et la simplicité de cette scène m'ont fortement impressionné. J'étais comme enveloppé d'une atmosphère de sympathie et de cordialité, faite pour retremper le cœur de ceux qui la respirent.

« A peine est-on des vôtres, MM. F., que l'on a conscience qu'on est moins isolé, moins livré à ses seules forces dans la lutte pour l'existence, si redoutable aux humbles et aux défaillants. Je comprends aujourd'hui que l'affiliation maçonnique soit si désirable pour ceux dont l'expérience a déjà mûri la pensée, et qui ont dans le cœur l'amour de la justice et de l'humanité.

« A ce bienfait inappréciable, il s'en ajoute un autre d'un ordre non moins élevé, c'est que vous n'admettez parmi vous ni les lâches, ni les indignes, et que la simple qualité de franc-maçon est déjà, pour l'homme qui en est investi, une irrécusable attestation de courage et d'honorabilité.

« Par « courage », je n'entends pas ici cette qualité d'ordre physique, au moins autant que d'ordre moral, qui rend l'être humain brave devant le danger matériel; je prends le mot dans une acception plus haute et l'applique à ceux qui sont assez fermes pour regarder l'erreur en face et lutter contre elle.

« Vous êtes donc des courageux, car nulle société autant que la vôtre, n'a été et n'est encore en butte aux préjugés, à la malveillance, même à la haine de ceux qui, nés de l'ignorance et de la superstition, ne continuent à vivre que par elles et pour elles.

« Aussi, je m'explique comment la Franc-Maçonnerie a toujours exercé une irrésistible attraction sur les caractères élevés qui, comprenant son but, pressentent le concours qu'elle est susceptible d'apporter à la civilisation.

« Un grand citoyen — qui fut des nôtres, MM. FF. — a dit que « l'histoire des rois est le martyrologe des nations. » On pourrait dire, avec non moins de justesse, que « depuis deux siècles les Loges maçonniques sont la synthèse des illustrations humaines. » Il suffit de jeter un regard rapide sur leurs annales pour en obtenir l'éclatante démonstration.

« On y trouve les mains des hommes qui ont le plus fait pour la gloire et le bonheur de l'humanité; on y trouve aussi des noms qui sont gravés en traits de sang dans la mémoire des peuples. Mais ceux-ci, par cela même qu'ils ont voulu faire de la Franc-Maçonnerie l'instrument de leur ambition, lui ont rendu un éloquent hommage, puisqu'ils ont ainsi proclamé sa puissance et n'ont pu l'asservir à leurs desseins.

« Je n'apporterai à l'appui de ce qui précède, que quelques brèves citations.

« C'est: dans l'ordre politique, Camille Desmoulins, Danton, l'abbé Grégoire, Washing-

ton, Frédéric le Grand, Georges III, Georges IV; dans le monde militaire, Lafayette, Carnot, Hoche, Kellermann, Kleber, Murat, Junot, Soult, Masséna, Nelson, Garibaldi; à la tribune, Mirabeau, Berryer, Jules Favre, Gambetta; dans les arts, David (d'Angers), Pradier, Mozart, Meyerbeer; dans la philosophie, dans les lettres ou dans les sciences, Helvétius, Lessing, Condorcet, Volney, Franklin, Humboldt, Fourcroy, Laplace, Lalande, Lavater, Lacépède, Voltaire, Chamfort. Je n'évoque ici que la mémoire des morts; parmi les vivants, le choix ne serait ni moins facile, ni moins brillant.

Béziers. — Nous apprenons que la Loge la *Réunion des Amis choisis* de Béziers célébrera, le dimanche, 13 février prochain, sa fête solsticielle annuelle, à 2 heures de l'après-midi, au Temple maçonnique.

Nous espérons que les maçons se rendront nombreux à l'appel de nos vaillants amis de Béziers.

L'ordre du jour porte ouverture des travaux à 2 heures; réception des délégations; allocution du Vénérable; initiation; fête d'adoption; banquet à 7 heures du soir.

Narbonne. — La Loge la *Libre-Pensée*, de Narbonne, célébrera dimanche 13 février, sa fête solsticielle d'hiver au Temple maçonnique de la Porte de Perpignan.

A 2 heures précises, réception des délégations; ouverture des travaux; fête d'adoption; baptême maçonnique; — à 7 heures du soir, banquet fraternel.

Nous espérons que nos FF. de Narbonne et de la région se rendront nombreux à l'appel de la *Libre-Pensée*.

AVIS

Nous prions les Présidents et Secrétaires des Loges de vouloir bien nous adresser les avis de fêtes ou réunions importantes de leurs Ateliers. Nous nous ferons un plaisir de les insérer, ainsi que les comptes rendus sommaires des fêtes et conférences qu'ils voudront bien nous faire parvenir.

PERSÉCUTIONS CATHOLIQUES

CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

Suite. — (Voir les numéros 52 et suivants)

Toutes ces poursuites n'empêchaient pas que des Loges se tenaient un peu sur tous les points du royaume, notamment à Lisbonne, à Caïmbre, à Sétuval, à Porto et dans plusieurs autres villes; mais les réunions étaient tellement secrètes que l'inquisition ne parvint à les connaître.

En 1809, quelques Anglais firent assez imprudemment une procession maçonnique dans les rues de Lisbonne. En tête se trouvait la bannière de la Loge; les soldats de garde rendirent les honneurs militaires comme ils l'auraient fait à une procession religieuse, mais l'erreur fut vite reconnue. Alors les soldats et le bas peuple, excités par les moines qui pullulaient dans les rues, se ruèrent sur les maçons, leur fureur était telle que ceux qui ne purent s'échapper furent assassinés sur place, et le nombre en fut grand, dit-on.

En Russie, l'impératrice Catherine II, qui avait dès le principe encouragé la Société maçonnique, s'était laissé persuader que les francs-maçons avaient produit la Révolution française et méditaient le renversement de tous les trônes, interdit leurs assemblées en 1794. Cependant, quelques Loges avaient continué de se réunir, lorsque en 1797, les jésuites, rappelés par Paul I^{er}, obtinrent de ce monarque l'interdiction absolue des exercices maçonniques, sous les peines les plus rigoureuses. A l'avènement

d'Alexandre, les maçons espérèrent un sort meilleur, ce prince était en effet éclairé et libéral. Tout d'abord leur attente fut trompée, le czar renouvela les édits de ses prédécesseurs contre la Société. Cet état de chose dura jusqu'en 1803. En cette année, le Frère *Boeher* enhardit par les bontés dont l'empereur lui avait donné tant de marques, essaya de le ramener à des sentiments plus favorables à la Maçonnerie. Alexandre l'écouta avec complaisance, le questionna sur le but de l'association, et en obtint des réponses tellement satisfaisantes qu'il lui demanda si lui-même pourrait être reçu franc-maçon. *Boeher* lui répondit : qu'il ne pouvait prendre sur lui de le satisfaire, mais qu'il allait assembler les maçons de la ville, leur soumettre sa proposition et qu'il espérait voir ses amis s'empresse d'acquiescer à ses désirs. Alexandre fut en effet initié ; dès lors des Loges s'ouvrirent sur tous les points du territoire, un Grand-Orient se fonda sous le nom de *Grande Loge Astrée*.

« L'Angleterre, elle-même, berceau de la Maçonnerie, dit un auteur à qui nous empruntons nombre de citations, où les Loges avaient donné tant de marques de leur attachement au gouvernement établi, ne put se soustraire à l'invasion des préjugés soulevés par les écrits de l'abbé Lefranc, de Robison et de l'abbé Barruel. En 1799, un bill fut proposé, tendant à interdire les sociétés secrètes et particulièrement celle des francs-maçons. Mais, grâce à l'intervention des notabilités parlementaires, il fut fait une exception en faveur de cette société. Seulement, il fut défendu à la Grande-Loge de constituer de nouveaux ateliers, et les ateliers existants furent soumis à des formalités fort gênantes. En 1801, un comité du parlement fit un nouveau rapport sur les sociétés secrètes, dans lequel l'exception en faveur des maçons se trouva tacitement maintenue; mais en 1814, dans un discours qu'il prononça à la Chambre des communes contre les sociétés secrètes de l'Irlande, le ministre Liverpool ne craignit pas d'envelopper dans

la proscription, dont il voulait les frapper, la Société maçonnique elle-même. Le bon sens de l'assemblée lui fit repousser une pareille proposition ; et, depuis, la Maçonnerie a été affranchie en Angleterre de toutes les entraves qu'on lui avait imposées, sous l'empire de préventions qui la représentaient comme imbue de principes anarchiques. »

Vers 1799, sous l'influence des mêmes préjugés, la Franc-Maçonnerie fut encore persécutée en Autriche, en Espagne, à Naples, à Dantzick, à Aix-la-Chapelle, à Berne, à Monaco et en Bavière.

En France, la Révolution fut fatale à la Franc-Maçonnerie. Par suite de considérations contraires peut-être à celles qui faisaient agir les pouvoirs étrangers, la Maçonnerie fut persécutée pendant la tourmente révolutionnaire. Ces maçons, disait-on, qui ont fait la Révolution, n'ont pas la puissance des idées, mais par une véritable conspiration, sont des aristocrates voulant se substituer aux anciens. Aussi, furent-ils les premières victimes de l'établissement du nouvel ordre de choses. Dans les provinces, la plupart des Loges furent fermées par les autorités révolutionnaires.

Un des membres les plus influents de la société, le Frère Tassin, président de chambre au Grand-Orient, périt sur l'échafaud en 1791, ainsi que plusieurs autres frères illustres. Il est vrai aussi, que l'abbé Lefranc, auteur du livre : *Le voilà levé pour les curieux*, fut massacré le 2 septembre 1792 dans la maison des Carmes ; un maçon, le Frère *Ledhui*, chasseur du bataillon des filles Saint-Thomas, essaya de le soustraire à la mort ; mais cet acte de généreuse abnégation faillit lui coûter la vie, il reçut un coup de sabre qui mit ses jours en danger.

Nous l'avons déjà démontré, la Société maçonnique telle qu'elle est est l'œuvre du clergé catholique, c'est lui qui, par ses calomnies aussi odieuses qu'injustifiées, en a fait d'une Société corporative, une Société philanthropique ; c'est lui qui, par son intolérance, son esprit rétrograde, son machiavélisme, a fait de cette Société de pratique

fraternelle ce qu'on a appelé la Maçonnerie philosophique. Et si, dans notre sujet, nous parlons des persécutions émanées des pouvoirs autres que celui du clergé, c'est que tous ces faits s'enchaînent, qu'ils sont l'œuvre directe ou indirecte des attaques, des manœuvres ouvertes ou occultes du parti clérical.

En France, toutes les Loges ne tardèrent pas à se fermer. Ce que le service de terre et de mer, les affaires publiques, les clubs, les discussions parlementaires, les divergences d'opinion, n'enlevèrent pas à la Maçonnerie, fut en partie anéanti par l'échafaud. En 1793, le Grand-Maître, duc de Chartres, alors duc d'Orléans, fit insérer, le 22 février, dans le *Journal de Paris*, une lettre signée *Egalité*, ainsi conçue :

« Voici mon histoire maçonnique. Dans un temps où assurément personne ne prévoyait notre Révolution, je m'étais attaché à la Franc-Maçonnerie, qui offrait une sorte d'égalité, comme je m'étais attaché au parlement qui offrait une sorte d'image de la liberté. J'ai depuis quitté le fantôme pour la réalité. Au mois de décembre dernier, le secrétaire du Grand-Orient s'étant adressé à la personne qui remplissait près de moi les fonctions de secrétaire du Grand-Maître, pour me faire parvenir une demande relative aux travaux de cette Société, je répondis à celui-ci, sous la date du 5 janvier :

« Comme je ne connais pas la manière dont le Grand-Orient est composé, et que d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète dans une république, surtout au commencement de son établissement, je ne veux plus me mêler en rien du Grand-Orient, ni des assemblées des francs-maçons. » Le Grand-Maître, reniant en quelque sorte l'association philanthropique dont il était le chef, et cela publiquement, le Grand-Orient de France se réunit à cette fin extrême. Dans cette séance solennelle, le président s'étant levé, donna connaissance de la lettre, puis provoqua les observations, selon la forme accoutumée.

L'orateur ayant conclu à ce que le duc

LA FILLE DE L'ARCHEVÊQUE

CHAPITRE PREMIER

Jetant les rênes de son cheval à un serviteur empressé, l'archevêque en profita pour mettre aussitôt pied à terre.

En ce moment même, le cortège reprenait sa marche, la foule ayant été violemment rejetée de la route qu'elle obstruait aussi ; ce fut à peine si l'on remarqua, au milieu de l'admiration suscitée par les riches costumes des seigneurs de la cour, le départ subit de l'archevêque de Lyon. Quelques litières suivaient le défilé ; d'un geste le

prélat en arrêta une, il y monta ; puis, par une ruelle tortueuse qui s'enfonçait à travers le quartier Saint-Paul, il se fit conduire directement à son palais, sans s'occuper davantage de son hôte royal. Mais, auparavant, il s'était penché une dernière fois, prudemment, discrètement, comme pour éviter d'être vu, en dehors de sa litière et, l'air menaçant et farouche, il avait considéré longuement, à la fenêtre d'une des maisons du quai, le groupe gracieux formé par deux jeunes gens qui s'y trouvaient : une jeune fille de dix-sept ans à peine qui, palpitante d'une curiosité ingénue, suivait d'un œil ravi le spectacle qui se déroulait sous ses yeux, et un jeune homme qui, penché vers sa compagne, lui parlait doucement, parfois un joyeux éclat de rire partait dans l'air comme une fusée, parfois aussi un silence se faisait.

Il n'y avait pas à s'y tromper, c'étaient deux amoureux.

Le prélat ne s'y était pas trompé.

II

UNE FIN DE FÊTE

Cette journée fut tout entière pour les Lyonnais un jour de fête ; en outre de la magnifique réception qui avait été organisée pour le roi, dans la maison de ville, et à laquelle les seuls seigneurs, conseillers et notables avaient pu être admis, des fêtes locales avaient été créées dans chaque quartier par les soins de la municipalité, pour célébrer dignement l'honneur que le souverain venait de faire à sa bonne ville.

Au centre de la cité, dans la rue *Turpin-Rompu*, ruelle triste et sombre, mais superbe pour l'époque, qui existe encore de nos jours, avaient eu lieu des divertissements divers organisés spécialement pour la plèbe. Parmi eux, le jeu qui a précisément donné son nom à cette voie : au milieu d'une corde fortement tendue et traversant la rue, était suspendue une cruche remplie d'eau.

(A suivre)

d'Orléans fût déclaré démissionnaire, non seulement de son titre de Grand-Maître, mais aussi de son titre de député de Loge, l'assemblée, consultée, ayant répondu par le silence, le président descendit lentement de son trône, saisit l'épée de l'ordre, la brisa sur son genoux, en jeta les fragments au milieu du Temple et déclara la Grande-Maîtrise vacante.

L'assemblée visa une batterie de deuil et les FF. . se retirèrent en silence.

Nous ne parlerons pas de la reconstitution du Grand-Orient de France : cette étude sortirait de notre cadre ; qu'il nous suffise de dire, pour donner un esprit de suite aux faits que nous plaçons sous les yeux de nos lecteurs, que quelques officiers du Grand-Orient continuaient à se réunir, que le F. . *Roettiers de Montaleau* travaillait à la reconstitution de la Maçonnerie française, et qu'en 1796, le Grand-Orient fit appel à tous les anciens Vénérables de Loges, pour reconstituer leurs Ateliers.

Quelques-uns répondirent à son appel, dix-huit ateliers reprirent ainsi de l'activité ; et bientôt l'exemple du Grand-Orient engagea les autres autorités maçonniques à se reconstituer. »

(A suivre.)

DIALOGUE

Entre autres nouvelles que Mgr Richard, archevêque de Paris, a rapportées de Rome, citons la certitude que donne le vénérable prélat de la béatification prochaine de l'ancien curé d'Ars, M. Vianney.

Grâce aux démarches faites par plusieurs membres de l'épiscopat français, le dernier procès introduit en vue d'obtenir cette béatification a eu un tour de faveur, ce qui fera gagner au moins sept ou huit mois de temps.

La nouvelle vient d'arriver au paradis.

Le sympathique curé d'Ars, M. Vianney, est assis sur un modeste tabouret, tout près de la porte, dans la partie du paradis réservée aux simples élus. Dans le fond, Dieu le père siège sur son trône, entouré des archanges, des séraphins, des lumières, des saints et des bienheureux. Saint Pierre, seul, dans l'exercice de ses fonctions, passe et repasse, en agitant un trousseau de clefs, devant le vénérable M. Vianney.

M. VIANNEY (se frottant les mains avec satisfaction). — Décidément ça chauffe, ça chauffe... Et véritablement ce n'est pas trop tôt ; on est d'un mal près de cette porte ! avec ce courant d'air perpétuel ! Mon bon saint Pierre, ne pourriez-vous pas me faire donner un siège un peu meilleur, un peu plus près du Père.

SAINT PIERRE. — Vous n'y pensez pas, mon bon ami ; vous ne savez donc pas combien les faveurs dont vous êtes l'objet de la part de l'épiscopat français ont déjà fait crier de monde au Paradis ?

M. VIANNEY. — Vraiment ! j'en suis ravi.

SAINT PIERRE. — Il n'y a pas de quoi l'être, je vous assure, car ces intrigues vous nuisent, hélas ! plus qu'elles ne vous servent. Il y a là un tas d'*élus*, qui attendent comme vous leur tour de passer *bienheureux* et qui crient à l'injustice et au passe-droit.

M. VIANNEY. — Mais vous savez bien que j'ai réellement mérité, dans mon court passage sur la terre, le fauteuil réservé aux bienheureux.

SAINT PIERRE. — Je le sais bien, mais vous n'empêchez pas de crier.

M. VIANNEY. — J'ai toujours été bon prêtre : je n'ai pas créé de schisme comme cet indigne abbé Loyson !

SAINT PIERRE. — C'est vrai.

M. VIANNEY. — Je n'ai jamais été un objet de scandale pour les fidèles comme...

SAINT PIERRE. — Chut ! mon ami, n'énumérez pas, ce serait trop long, et vous raviveriez ici des douleurs cuisantes !

M. VIANNEY. — Je n'ai jamais recueilli d'orphelins ni d'orphelines, mais je n'ai jamais non plus (ici quelques mots prononcés à voix basse) comme M. l'abbé Roussel.

SAINT PIERRE. — C'est encore vrai ; néanmoins le tour de faveur qui vous est fait vous suscite bien des jaloux.

M. VIANNEY. — Eh bien ! puisque cette grâce m'est faite, et que je vais enfin être admis au rang des bienheureux, ne pourriez-vous me donner la place à laquelle je vais avoir droit ; il règne près de cette porte un terrible courant d'air !

SAINT PIERRE. — Impossible ! mon bon ami. Le procès introduit pour votre béatification est bien avancé de plusieurs mois, par la bienveillance de mon successeur Léon XIII, mais voyez dans quel terrible embarras vous me mettriez, si par impossible cet honneur insigne venait à vous être refusé ; vous occuperiez le siège d'un bienheureux, et d'autre part vous resteriez simple élu ; Dieu le père lui-même n'y comprendrait rien, et de plus, il se trouverait en contradiction directe avec son représentant.

M. VIANNEY. — Mais si cependant je lui demandai directement cette faveur.

SAINT PIERRE. — Gardez-vous-en bien, mon fils, vous perdriez irrévocablement toutes chances de succès ; rien ne se fait au Vatican en dehors de la permission des jésuites, et ici même ils sont terriblement en faveur.

M. VIANNEY. — Que faire alors en attendant ? On gèle près de cette porte.

SAINT PIERRE. — Vous mettre bien avec saint Ignace dont l'influence, hélas ! grandit ici chaque jour. Il convoite même ma place, et qui sait s'il ne l'obtiendra pas un jour ! ce saint est l'intrigue personifiée. Il s'efforce d'environner le bon Dieu de ses créatures. (On frappe). Précisément ! c'est encore quelqu'un des siens !

M. VIANNEY. — Vraiment !

SAINT PIERRE. — Juste ! c'est Mgr Caverot. Mais, pour celui-là, cela ne se passera pas comme ça, je vais prévenir Dieu le père.

M. VIANNEY. — Moi je vais voir saint Ignace.

Ad majorem dei gloriam. Amen.

SOCIÉTÉ DE JÉSUS

Études sur la Société de Jésus et les Jésuites

Par M. FERRER

Ancien Conseiller général du Rhône.

D'après Cicéron, « le souverain bien consiste à se conformer en tout et partout à la vertu et à la prendre tellement pour unique règle qu'entre toutes les choses qui nous pourraient convenir on ne se porte qu'à celles que la vertu peut admettre, parce que l'homme ne doit admirer, ni souhaiter, ni rechercher que l'honnêteté, la droiture et la probité. »

Tout cela, il faut en convenir, est fort bien pensé et nous prouve qu'ils avaient quelque chose de bon, ces affreux païens !

« Il faut garder, continue Cicéron, un si grand ordre dans les actions et dans toute la conduite de la vie que, comme dans un

discours bien suivi, il n'y a rien qui ne se tienne et qui ne convienne l'un à l'autre ; de même, dans la vie et dans les actions, il faut qu'il n'y ait rien qui ne s'accorde au temps et aux circonstances où l'on se trouve ; en un mot, comme les bons musiciens ne peuvent souffrir le moindre défaut de justesse dans les tons, de même nous devons éviter la moindre dissonance dans le concert de nos actions et avec d'autant plus de soin qu'il est bien d'un autre prix et d'une autre conséquence que celui des sons. »

Hé ! quelle dissonance, en effet, chez les casuistes de la Société d'Ignace, de suivre, dans la même action, tantôt le pour, tantôt le contre ; tantôt le plus sûr et tantôt le moins sûr ; tantôt ce que l'on croit vrai et tantôt ce que l'on sait certainement faux. Quel bel unisson de la probabilité avec la vertu et de ces casuistes avec la raison !

« Les actions qui sont contraires à la pudeur, à la modération et à la tempérance, nous dit le païen Cicéron, sont si honteuses et quelques-unes même si criminelles, qu'il n'y a point d'honnête homme qui les voudrait faire en aucun cas, quand il irait du salut de la patrie.

« La mort, la pauvreté et les autres accidents qui peuvent arriver soit au corps, soit aux choses qui sont hors de nous, ne sont pas tant contre la nature qu'il est contre la nature d'ôter à quelqu'un ce qui lui appartient et de s'enrichir à ses dépens ; car, en premier lieu, la société humaine, qui est la chose du monde la plus selon la nature, se trouve anéantie par cela seul, puisqu'il est clair que nulle société ne pourrait subsister, dès que chacune sera dans la disposition de faire violence aux autres et de les dépouiller de leurs biens pour en profiter.

« Et de même que si dans un corps où tous les membres raisonneraient, chacun, pour augmenter sa vigueur et son embonpoint, tirait à lui tout ce qu'il y en aurait dans son voisin, le corps se détruirait infailliblement ; de même, dès que chacun tirera à soi ce qui appartiendra aux autres, et qu'il leur prendra tout ce qu'il pourra de leurs biens pour en augmenter le sien, la société humaine s'en ira en pièces nécessairement.

« Que chacun, conclut Cicéron, ait plus de soin d'acquiescer pour soi que pour les autres ce qui est nécessaire à la vie, il n'y a rien à redire et la nature ne s'y oppose pas ; mais que nous voulions nous enrichir des dépouilles d'autrui, c'est ce qu'elle ne saurait souffrir ; et cela est contraire non seulement à la nature, c'est-à-dire au droit des gens, mais encore à toutes les lois sur lesquelles toutes les républiques sont établies, puisqu'il n'y en a point qui ne défendent de faire du mal à autrui pour se faire du bien à soi-même ; car le maintien de la société humaine est tellement le but de toutes les lois, qu'elles punissent non seulement de peines pécuniaires, mais encore de prison, d'exil et de mort même tous ceux qui entreprennent de la troubler. »

Ainsi, comme l'enseigne parfaitement le païen Cicéron, la nature, qui est une loi divine et humaine tout ensemble, défend plus fortement que toutes les autres lois tout ce qui pourrait porter atteinte à la société, et quiconque voudra obéir à cette loi, c'est-à-dire vivre selon la nature, ne désirera jamais le bien d'autrui et évitera de le lui prendre pour se l'approprier, et encore moins fera-t-il des opinions probables pour apprendre à le retenir injustement.

(A suivre)

LE CENTENAIRE DE 1789

Le Centenaire profane

Les Fédérations rurales en 1790
et la fête du 14 juillet

(Suite et fin)

On leur distribua les quatre-vingt-trois bannières de la fédération, sur chacune de ces bannières était peinte une couronne de chêne et inscrit le nom d'un département. Le plus âgé de chacune des députations obtint l'honneur de marcher en avant drapeau en main. A 7 heures du matin, le cortège s'ébranla dans l'ordre suivant :

Une compagnie de cavalerie de la garde nationale avec quatre trompettes, le commandant à leur tête; une compagnie de grenadiers, précédée d'un corps de musique et de tambours; les électeurs de la ville de Paris; une compagnie de volontaires; les représentants de la commune; le comité militaire; une compagnie de chasseurs; les tambours de la ville; MM. les présidents des districts; MM. les députés des communes pour le pacte fédératif; les soixante administrateurs de la municipalité, entourés des gardes de la ville; l'Assemblée nationale précédée du bataillon des élèves militaires, de celui des vétérans, et entourée des détachements des drapeaux de la garde nationale parisienne; les députations des quarante-deux premiers départements par ordre alphabétique, ayant chacun leur bannière et leurs tambours; les députations de l'armée de terre et de mer, précédées d'une oriflamme portée au milieu de deux maréchaux de France qui marchaient à leur tête. Suivaient les officiers généraux, ceux de l'état-major de l'armée, ceux de l'artillerie, du génie, et tous les députés des corps de l'armée : infanterie, cavalerie, dragons, chasseurs, hussards, suivant le rang qu'ils tenaient entre eux, ainsi que les troupes de la maison du roi et des princes ses frères. Les officiers de la marine et les députés de ce corps marchaient après les députés de l'armée de terre; enfin la députation des autres quarante et un départements. La marche était fermée par un détachement de grenadiers et un de cavalerie de la garde nationale parisienne.

Un autel avait été dressé dans le Champ-de-Mars. Le roi, le général en chef des gardes nationales, le président de l'Assemblée vinrent

y prêter le serment de fidélité à la constitution. A ce moment les acclamations redoublèrent et l'enthousiasme fut sans limite. C'en était fait du passé ténébreux; un jour radieux et immortel se levait pour la France et le monde. On crut, à cet instant, à l'impérissable fraternité des peuples, au règne définitif de la liberté. Qui donc aurait osé douter de l'avenir? Le plus léger doute aurait paru une impiété.

La cérémonie terminée, on alla visiter les ruines de la Bastille. Les décorations qui les entouraient avaient été arrangées avec beaucoup d'art et d'esprit: quatre-vingt-trois arbres, couverts de leurs feuilles, et placés sur les propres fondements de la Bastille détruite, figuraient les huit tours de cette forteresse; chaque arbre portait, tracé sur son écorce, le nom d'un des quatre-vingt-trois départements; des cordons de lumières, suspendues en festons, couraient d'arbre en arbre. Au milieu s'élevait un mât de soixante pieds portant un drapeau sur lequel on lisait : *Liberté*. Près des fossés étaient enterrés des débris de la Bastille, des fragments des chaînes et des grilles; tout à côté apparaissait un bosquet avec l'inscription célèbre : *Ici l'on danse*.

Aux fêtes publiques succédèrent les réjouissances particulières; on se sépara en se jurant amitié et fraternité. Hélas! il n'y a pas de fête sans tristesse et le ciel ne reste pas longtemps sans nuages. Un accident qui amena la mort de quelques personnes, un orage qui éclata pendant le serment prêté à l'autel de la Fédération, vinrent jeter un peu de mélancolie dans les âmes. Le deuil et la mort se glissent partout; mais cette fois la joie fut la plus forte et l'amour fraternel, la confiance aux destinées de la patrie chassèrent des esprits les sombres pressentiments. Ce fut en chantant et le cœur rempli d'allégresse que les fédérés quittèrent Paris et rentrèrent dans leurs provinces. Plus tard, sans aucun doute, après les désastres de l'invasion et les éclipses de la liberté, tous ceux qui avaient goûté cette joie incomparable de la fête de la Fédération, et qui avaient survécu, durent répéter, comme une consolation, ces vers où le poète racontait leur histoire et traduisait leurs sentiments :

Vous traversiez les ruines gothiques :
Nos défenseurs se pressaient sur vos pas ;

Les fleurs pleuvaient et des vierges prodigues
Mêlaient leurs chants à l'hymne des combats.
Tout s'agitait, s'armait pour la défense ;
Tout était fier, surtout la pauvreté,
Ah ! rendez-moi les jours de mon enfance,
Déesse de la liberté !

LE CENTENAIRE MAÇONNIQUE

Dans l'espace d'un demi-siècle, de 1725 à 1775, les progrès de la Franc-Maçonnerie en France, et particulièrement à Paris, furent tels, que la noblesse, la magistrature, la haute bourgeoisie, des membres distingués du clergé et des hommes d'un mérite éminent dans les sciences, les lettres et les arts, s'étaient fait initier dans cette sublime institution et fondaient avec empressement des Ateliers maçonniques. C'est ainsi que furent érigées par les hommes de lettres, en 1776, la docte Loge des Neuf Sœurs, et en 1778, par la cour et la noblesse, la Loge de la Candeur.

La Loge des Neuf Sœurs comptait parmi ses membres : Franklin, Court de Gebelin, La Dixerie, Lalande, l'abbé Cordier, de Saint-Firmin, Delomieu, Bailly, Lapepède, Fourcroy, Chénier et une foule de FF. . honorables, connus dans le monde profane par leurs talents et leurs vertus. Une grande œuvre était le but unique auquel tendaient les efforts de tous : c'était le perfectionnement de l'homme social. Leur étude était la recherche de la vérité; leur boussole, l'amour de la justice; leur règle, la pratique de toutes les vertus. Et tout ce qu'il y avait de grand, d'éclairé, de généreux, venait à ce centre d'unité apporter le tribut de ses lumières et de ses connaissances.

Ces III. . maçons avaient compris que ce n'est pas en agglomérant des médiocrités orgueilleuses que notre sublime institution peut devenir forte et puissante.

Dissiper les ténèbres, détruire les préjugés et les superstitions, gagner les cœurs à la vertu, attacher à la plus belle des institutions morales tout ce qui peut la rendre de plus en plus recommandable et l'illustrer : voilà le but suprême de la Maçonnerie. Elle ne favorise ni

10

L'ÉPREUVE

PAR

CHARLES DESLYS

Puis tandis que la bête emportée par son élan raidissait vainement ses jarrets sur la déclivité glissante de l'herbage, Rosita, rapide comme son inspiration bondit derrière les châtaigniers, à l'abri desquels elle trouverait peut-être un rempart.

Il était temps. Déjà le taureau, mugissant et furieux, revenait à la charge.

Deux coups de feu tirés par une invisible main le surprirent et l'arrêtèrent net, au moins pour un instant.

— Le capulet rouge ! criait une voix éloignée, mais jetez donc le capulet rouge !

Rosita comprenant aussitôt, s'empressa d'obéir. C'était la couleur écarlate de sa mante béarnaise qui avait attiré, qui maintenant encore irritait le taureau.

Il avait repris sa course, mais vers cette étoffe déroulée par le vent comme l'écharpe d'un *banderillos*. Il la piétinait, il la déchirait, tandis que celle qui venait de la lui abandonner, parvenue sur la hauteur, s'appuyait défaillante contre le tronc d'un arbre.

Hors d'haleine, à bout de forces et d'initiative, elle chancelait, elle s'affaissait, cherchant des yeux son libérateur.

Elle ne l'entrevit, car sa vue se troublait, qu'à travers un voile... Il courait droit au taureau... Il lui jetait sur les cornes un épais manteau... Il revenait aussitôt vers elle... Il la soulevait, il l'emportait de l'autre côté d'un ravin formant clôture... Tout ceci du reste, comme dans un songe... elle était évanouie.

Quand elle reprit connaissance, elle aperçut un jeune homme penché vers elle et qui la regardait avec l'engouement d'une tendre sollicitude.

C'était Jacques.

VIII

En le reconnaissant, elle eut un indicible sourire et lui dit :

— Ah ! je l'avais bien deviné !... C'est vous qui avez sauvé ma vie au péril de la vôtre.

— N'exagérons rien ! répliqua-t-il avec sa simple et bonne humeur habituelle; il n'y a pas même eu péril pour l'animal... Mon fusil n'était chargé qu'au petit plomb... Quant à l'encapuchonnement, c'est une manœuvre défensive à laquelle ont recours les enfants eux-mêmes... Au demeurant, plus de peur que de mal.

Rosita s'était relevée, le regardant plus qu'elle ne l'écoutait.

— Nous ne mentez jamais, lui dit-elle à brûle-pourpoint. Saviez-vous que j'étais ici ?

— Je l'ignorais...

Puis, après un temps :

— Et vous ?... demanda-t-il.

— Je m'en doutais, répondit-elle avec la même franchise. Quand on a recommandé à

la vanité ni l'orgueil, elle n'encourage ni l'ambition ni la cupidité.

Soyons donc bon maçons, que jamais l'orgueil de nos paroles ne viennent troubler l'harmonie de nos travaux et la douceur de nos réunions, mais que toujours notre langage soit l'heureux et bienfaisant reflet de la sympathie, du dévouement et de la tendre bienveillance, cette vertu divine et sociale.

Rœtters de Monteleau (Alexandre-Louis), Grand-Maitre de l'Ordre franc-maçonique sous le titre de Grand-Vénérable, jouissait, comme magistrat, de la plus honorable réputation. Il avait adopté avec enthousiasme les principes maçonniques. Président de la Chambre des provinces du Grand-Orient, en 1777, il succéda, en 1793, au F. Tassin, en qualité de président de la Chambre d'administration. Le F. Tassin venait de périr sur l'échafaud révolutionnaire. Rœtters de Monteleau fut menacé du même sort, cependant il eut le bonheur de voir sa proscription se borner à une détention qui cessa en 1795. Son zèle pour l'Ordre était tel que, du fond de son cachot, il dirigeait les opérations du Grand-Orient. En 1796, le Grand-Orient offrit à Rœtters de Monteleau la dignité de Grand-Maitre; il refusa modestement et n'accepta que le titre de Grand-Vénérable, dont il se démit en 1804. Assuré que Joseph Bonaparte, roi d'Espagne, frère de l'empereur, acceptait le patronage suprême, il fut installé en qualité de représentant particulier du Grand-Maitre.

La belle vie de notre illustre F. cessa malheureusement le 30 janvier 1807. Rœtters de Monteleau fut regretté de l'Ordre entier. Le Grand-Maitre lui fit faire des obsèques magnifiques dans l'église de Saint-Sulpice; il y assista en corps, ainsi que les Vénérables et des députés des différents Ateliers de l'Orient de Paris. C'était le premier hommage que le Grand-Orient rendait à son chef.

Cambacérés (Jean-Jacques-Régis), prince, duc de Parme, etc., naquit à Montpellier, le 15 octobre 1753. Ministre de la justice en 1798, second consul en 1799, enfin archichancelier de l'Empire, depuis la fondation de la dynastie impériale, en 1804, jusqu'à la restauration de 1814, il mourut en 1824. Savant jurisconsulte, il a pris la plus grande part à la rédaction de nos codes. L'illustre F. Cambacérés, devenu, en 1805, second Grand-Maitre adjoint de l'Ordre maçonnique en France, et Grand-Maitre de fait, s'est montré zélé pour notre sublime institution, et assurait aux assemblées maçonniques le libre exercice de nos mystères.

Eugène-Napoléon (le prince), fils du général Beauharnais et de Joséphine Tascher de la Pa-

gerie, et fils adoptif de l'empereur Napoléon 1^{er}, archichancelier d'Etat de l'Empire, vice-roi d'Italie, l'un des plus beaux caractères modernes. Le prince Eugène eut toutes les vertus d'un bon fils, d'un bon époux, d'un grand citoyen, tout le courage d'un héros, tous les talents d'un des plus grands officiers de l'armée, qui possédait tant d'hommes d'un mérite supérieur. Au faite des honneurs et de la gloire, dans les douleurs publiques ou privées, il honora les fastes français de son nom immortel.

En 1814, Eugène, devenu duc de Leuchtenberg, se retira dans les Etats de son beau-père, où il mourut en 1824.

Le prince Eugène aimait beaucoup la Maçonnerie. En 1805, il fut nommé Vénérable d'honneur de la Loge de Saint-Eugène, Orient de Paris. L'Orient de Milan donna le nom d'Eugène à l'un des Ateliers, et les maçons d'Italie ayant établi, en 1805, un Grand-Orient à Milan, il en fut nommé le Grand-Maitre, et, en même Souverain-Commandeur du Suprême-Conseil du trente-troisième degré de l'Ordre.

L'abbé Delille (Jacques), poète célèbre, fit des études ecclésiastiques; il naquit en 1738, à Aigueperse, dans la Limagne; il était fils naturel d'un avocat de Clermont. Reçu à l'Académie française en 1774, puis membre de l'Institut et professeur de poésie latine au Collège de France, il a laissé quelques traductions en vers estimées, notamment celles des *Géorgiques*, de l'*Enéide* et une imitation du *Paradis perdu* de Milton.

La docte Loge des Neuf Sœurs eut la gloire de le posséder parmi ses membres distingués.

Le F. Delille était un homme de mœurs douces et affables, plein d'érudition et de modestie.

Emigré lors de la Révolution française, il rentra en France en 1801, et mourut le 1^{er} mai 1813, emportant avec lui les regrets des hommes de bien; ainsi que le poète Milton, le F. Delille était devenu aveugle.

Nous avons en main une copie d'un tableau déposé dans la Loge la Clémentine-Amitié (1783), où l'on trouve, sous le n° 94, les noms de l'abbé Delille, membre de la Comédie-Française, demeurant au Collège-Royal.

PETITE CHRONIQUE DU CENTENAIRE

On nous annonce la fondation, à Rouen, d'une œuvre du Centenaire.

L'initiative de cette création appartient au Cercle rouennais de la Ligue de l'enseignement.

Le but poursuivi par les fondateurs est :

1^o De favoriser par tous les moyens, et notamment par des conférences et des lectures publiques, l'étude de l'histoire de la Révolution française;

2^o De faciliter la propagande des brochures républicaines et des publications consacrées à la Révolution;

3^o De préparer, dans le département de la Seine-Inférieure, en particulier dans l'arrondissement de Rouen, la célébration du Centenaire de 1789.

De Valenciennes (Nord), on nous annonce la création d'une Ligue républicaine ayant pour but la propagande des principes républicains et la célébration du Centenaire de la Révolution.

La Ligue agira par des conférences, des distributions de brochures ou de journaux, et par tous autres moyens analogues, oraux ou écrits.

Dans chaque commune, les membres forment une société s'administrant par elle-même et représentée par un délégué au Comité général.

Paul Bert bouddhiste

Sous ce titre, l'*Univers* publie les lignes suivantes, soigneusement reproduites par l'*Echo de Fourvières*, moniteur officiel du cléricalisme en notre ville.

Un de nos correspondants nous a signalé ce fait attristant, qu'au Tonkin, des cérémonies païennes avaient été faites à l'occasion de la mort de Paul Bert, et que son cadavre y avait servi.

Hélas! les choses ont été plus loin encore que ne l'avait dit tout d'abord notre correspondant. Voici ce qu'écrivait du Tonkin une personne bien placée pour être informée de visu :

« Paul Bert est mort comme il avait vécu. On a renvoyé son corps en France, et déjà on lui a fait ici, par deux fois, des cérémonies selon les superstitions bouddhistes. Après avoir éloigné avec soin tous les emblèmes catholiques, on a fait faire toutes les cérémonies païennes. Paul Bert a joué le rôle d'adorateur de Bouddha pendant sa vie. Par un juste châtiment de Dieu, toute la suite de cet homme misérable lui a fait rendre, après sa mort, un culte superstitieux. Le même Paul Bert qui, trois semaines avant de mourir, pontifiait dans une pagode annamite et brûlait de ses propres mains, en présence des siens, de l'encens devant l'autel des idoles, et

ma mère un séjour à Saint-Martin-Lantosque, près des forêts, un souvenir, un vague espoir m'a passé par l'esprit... Hier soir, au moment d'arriver, certain refrain, celui de la chanson de *Carmen*, a frappé mon oreille. Je me suis dit : « Il est là ! » Je vous retrouve enfin, comme dans un jour d'aventures, et, faut-il l'avouer, ce hasard ne me déplaît pas, tout au contraire !...

Il s'inclinait. Elle ajouta, se servant de la dernière formule interrogative qu'il avait employée à son égard :

— Et nous ?...

— Moi de même, avoua-t-il avec une parfaite cordialité.

— Mais, reprit-il aussitôt, ne songeons qu'à vous, Mademoiselle. N'êtes-vous point blessée?... Vous sentez-vous remise?...

— Parfaitement!... et toute prête à continuer ma promenade...

— Seule?...

— Non : pourquoi pas ensemble ?

Il sourit et, comme autrefois, touchant sa moustache :

— Ne serait-il pas plus convenable, lui fit-il observer, de redescendre auprès de Madame votre mère, qui doit être inquiète?...

— J'ai pris mes mesures en conséquence, déclara-t-elle. La marquise ne se réveille jamais avant midi. Quelle heure est-il ?

— Neuf heures tout au plus.

Elle en tira cette conclusion spontanée :

— Donc, au moins trois heures devant nous... En route !

Et, prévenant une nouvelle objection, qui déjà se lisait sur le visage de son guide :

— En route conclut-elle allègrement; je pars. Qui m'aime me suive !

Il la suivit, nous n'osons ajouter à regret.

Le chemin—était-ce un chemin?—tournait sous les châtaigniers. Jacques coupa quelques rameaux, les plus chargés de feuilles, afin d'en abriter plus loin la tête nue de sa compagne; on allait aborder une côte en plein soleil.

— Merci de cette ombrelle improvisée, lui dit-elle? j'avais oublié la mienne.

— Oh! ce n'est que pour un instant, fit-il; nous approchons d'un premier bouquet de bois.

Ce mot lui rappela le peu qu'elle savait de la profession de Jacques.

— Ah! oui, les bois... dit-elle; nous serons alors chez vous, dans votre domaine...

— Dans mon cantonnement, rectifia-t-il

d'un ton plus modeste. Je ne suis que garde général.

— Général! cela sonne bien... Et l'uniforme vous sied à ravir. Je ne vous ai pas encore envisagé sous ce point de vue... Voyons un peu.

Elle s'arrêtait, essoufflée d'ailleurs et s'appuyant des deux mains sur son alpenstock; elle l'examinait de pied en cap.

Sous sa tunique de drap gros vert, brodée d'argent au collet et sur les épaules, galonnée de même aux manches, le couteau de chasse au ceinturon, de hautes bottes remontant sur le pantalon collant, ses mains fines et nerveuses gantées de peau de daim, le képi de forestier crânement incliné sur l'oreille, Jacques avait un tout autre aspect que sous le vêtement civil dont la banalité nous fait ressembler à tout le monde... Il était quelqu'un.

N'est-ce pas ici l'occasion de tracer son portrait?...

(A suivre.)

qui, le lendemain, faisait publier dans un journal d'Hanoi que le Ciel avait été favorable à ses prières en accordant la pluie désirée, le même Paul Bert, dis-je, est mort en païen convaincu.

« On a offert à ses mânes le riz et le vin accoutumés. On a brûlé, près de lui, les maisons, les chevaux et les souliers en papier qui doivent lui servir dans l'autre vie. En un mot, un grand scandale a été produit, et cela par des hommes ineptes, asservis à la fortune de Paul Bert, et enveloppés avec lui dans la même perdition. Grand Dieu! où est donc l'honneur de la France et sa dignité? Jouer la comédie sur un cercueil, substituer aux croyances françaises des croyances d'emprunt, et croire par là relever la dignité de la France aux yeux d'un peuple qui ne veut que son malheur et se moque de nos acrobates français, saltimbanques de la politique!... »

« Nous n'ajouterons aucun commentaire. Il suffit de reproduire ces détails, qui jettent un si triste jour sur la façon dont Paul Bert s'imaginait pouvoir gagner le peuple au milieu duquel il vivait et où il a trouvé la mort. »

Le récit du correspondant de l'*Univers*, dégagé des appréciations fantaisistes qu'il contient, est une preuve de plus de l'affection, de la vive sympathie que notre regretté F. Paul Bert avait su, en si peu de temps, inspirer à ses administrés. Il montre, d'une façon éclatante aussi, la bonne foi accoutumée de nos adversaires, insultant et diffamant l'homme qui, ferme jusqu'au bout dans ses convictions, a conservé pour eux jusqu'au lit de mort, les sentiments qu'il professait de son vivant.

BIBLIOGRAPHIE

COLLECTION HETZEL

Paris — 18, Rue Jacob — Paris

Bibliothèque de M^{lle} Lili et de son cousin Lucien.

ALBUMS STAHL

En noir, Bradel : 3 fr. ; cartonnés dorés : 5 fr.
En couleurs, Bradel : 1 fr. ; cartonnés : 2 fr. 50.
La *Poupée de M^{lle} Lili*, illustrée par Frœlich, et le *Petit Acrobate*, accompagné de dessins de Froment, apportent deux chefs-d'œuvre de plus à cette charmante bibliothèque d'albums créée par P.-J. Stahl, et où il se plaisait à dépenser sans compter, tant d'esprit, de charme et d'humeur.

Pour les plus petits encore, Robert Tinant et de Luth ont illustré de dessins colorés deux fantaisies drolatiques, *Un Voyage dans la Neige* et *les trois Montures de John Cabriole*, qui provoqueront bien des éclats de rire.

Magasin d'Éducation et de Récréation.

Tomes 43-44. — Année 1886.
Deux beaux volumes in-8°, illustrés de 225 dessins.
Chacun broché : 7 fr. ; cartonné : 10 fr. ;
relié : 12 fr.

Le *Magasin d'Éducation et de Récréation* a perdu, cette année, son fondateur qui, depuis vingt-deux ans, la dirigeait.

P.-J. Stahl avait consacré sa vie à son *Magasin d'Éducation* ; il lui avait donné, du premier au dernier jour, le meilleur de lui-même.

Ses collaborateurs continueront son œuvre et s'efforceront de la maintenir dans la voie qu'il leur avait tracée.

Pendant l'année 1886, le *Magasin d'Éducation* a publié : *Un Billet de loterie*, par Jules Verne ; *Jean Casteyras* (Aventures de trois enfants en Algérie), par Ad. Badin ; *Périnet*, histoire surprenante de trois moineaux, par le Dr Candèze ; la *Poupée de M^{lle} Lili*, et *le Travail des autres*, *Notre Grand-Père et la Légende de saint Christophe*, de Stahl, qui a été comme un adieu à ses lecteurs et amis ; les *Deux côtés du Mur*, de

M. Bertin ; *Blanchette*, par B. Vadier ; *Mon Grand-Père*, de E. Legouvé ; de nombreux et intéressants articles, de Tolstoï, Tourguenoff, Bentzon, Dupin de Saint-André, Lermont, Gouzy, P. Noth, etc.

L'année 1887 sera des plus intéressantes ; elle offrira à ses abonnés un nouveau roman de Jules Verne, et un d'André Laurie, dans la série de la *Vie de Collège dans tous les pays* ; une œuvre charmante, adaptée de S. May, par Lermont, les *Jeunes filles de Quinebasset*. A côté de ces œuvres principales, viendront se placer des articles variés, signés Legouvé, Génin, Dupin de Saint-André, P. Noth, Bénédict, etc.

L. M.

Paris-Noël (2^{me} année). — Par suite d'arrangements intervenus entre notre administration et celle du *Paris-Noël*, nous sommes en mesure de fournir à nos abonnés et à nos lecteurs le numéro de *Paris-Noël*, 2^e édition, qui vient d'être mis en vente.

Paris-Noël est la publication la plus parfaite, à coup sûr, que l'on ait exécutée dans ce genre ; quant à sa valeur artistique et littéraire, nos lecteurs pourront s'en rendre compte en parcourant la liste de ses collaborateurs.

La partie littéraire renferme des contes et nouvelles, par MM. Victorien Sardou, Coppée, Th. de Banville, Alph. Daudet, J.-M. de Hérédia, Armand Silvestre, Paul Arène, Catulle Mendès, Paul Bourget, Ed. Rod, Paul Hervieu, Gustave Gœtschy ; pour la partie artistique, les *illustrations en noir et en couleurs* sont signées : Léon Bonnat, Heilbuth, J. Worms, J. Lewis Brown, Pokitanoff, Tissot, Pinchart, Adrien Marie, Girardon, Béthune, A. Fourrié, A. Brun.

Six suppléments : Eaux-fortes, aquarelles, héliogravures, par Chaplin, Henner, Detaille, Louise Abbema, Roybet et Boutet de Monvel contribuent à mettre hors de pair ce splendide numéro.

Les belles découvertes de M. et M^{me} Dieulafoy viennent d'attirer l'attention sur les monuments si intéressants de la Perse antique. Les études archéologiques tendent ainsi à passer du cercle restreint des érudits dans celui du grand public. En ce moment précis, la *Grande Encyclopédie*, prouvant une fois de plus sa préoccupation de l'actualité, publie dans sa 64^e livraison un travail d'ensemble sur l'*Archéologie* depuis les temps préhistoriques jusqu'au moyen âge, où l'on trouvera tous les détails concernant une science si utile à l'histoire du passé.

Prix de la livraison : 1 franc ; du volume broché : 25 francs. Reliure, 5 francs en sus.

H. Lamirault et C^{ie}, rue de Rennes, 61, à Paris.

LE PANTHÉON DU MÉRITE

Revue biographique et photographique bi-mensuelle, publiée sous la direction de MM. J. Chapelot et H. ISSANCHOU. Bureaux : Paris, rue Guy de Labrosse ; Bordeaux, rue Malbec, 91.

Sommaire du N° 2.

BIOGRAPHIES : F.-F. Steenackers (fin), par H. Issanchou. — Thimauléon Jaubert, par Jules Peyranné. — PAGE DE SOUVENIRS : Le Dr Alexandre Savatier. — Le colonel Dauvergne. — Petit bout d'histoire sur le ponce, de l'année 1886, par J. Chapelot. — Fable à la vapeur, par Alfred Delcambe. — Le Pet de nonne, par J. Chapelot. — Réponse, par le Dr Duplessy. — Petit dictionnaire français condensé, par J. Chapelot. — Les deux tours, par Bourgoin-Lagrange. — Anecdotes et bons mots. — Passe-temps primés. — Quinzaine théâtrale, par V. Mylo. — Fable rapide. — Bulletin bibliographique. — L'éclairage de l'avenir. — Avis. — C'est la Faculté qui parle.

J'OFFRE à tous 60 francs à gagner par jour, en moyenne, pour offrir article breveté que chacun désire posséder, dernière découverte, très sérieuse, se demande par quantité. S'adresser à M. de Boyères, quai d'Auteuil, 136, Paris. timbre pour la réponse. 1218

L'*Almanach du Voyageur*, qui vient de paraître, s'adresse à tous les amis de la gaieté,

On rencontre dans ces pages, gracieusement illustrées, des *Contes Gaulois* signés Evaristes Carances et des quolibets merveilleux à l'adresse de nos infortunées belles-mères. Le petit livre mérite d'être lu et d'être conservé.

Pour recevoir franco, dans toute la France, l'*Almanach du Voyageur*, adresser 50 centimes en timbres poste, à M. l'Administrateur de la *Revue Française*, à Agen (Lot-et-Garonne).

L'HIRONDELLE LORRAINE

Tel est le titre d'une charmante romance patriotique dont les paroles sont dues à M. R. Compant, membre de la Société des Littérateurs ; la musique a été composée par M. A. Berthe, professeur distingué.

Ce morceau est un épisode historique de la guerre de 1870. Les vers, d'une bonne facture, sont empreints d'un vif patriotisme.

Pour recevoir franco l'*Hirondelle lorraine*, adresser 50 centimes, timbres-poste ou mandat, à M. R. Compant, à Torcy Sedan (Ardennes).

Le VRAI GOUDRON DE NORWÈGE, fabriqué par Joseph Bardou et Fils, de Perpignan, est le seul papier contenant du goudron de Norwège analysé et prescrit par les médecins



faire usage que du Vrai Goudron de Norwège, 26 médailles or, argent et bronze.

DERNIÈRES RÉCOMPENSES

En 1885 : 1^{er} prix à l'exposition de Montpellier et diplôme de hors concours à l'Exposition internationale de Paris. — En 1886 : Grand diplôme d'honneur à l'Exposition industrielle de Marseille. — En 1886 : grand diplôme d'honneur à Louisville (Etats-Unis d'Amérique).

FUMEURS! pour éviter la contrefaçon, exigez la couverture du cahier comme le fac-similé ci-contre et le nom des seuls fabricants :

JOSEPH BARDOU ET FILS

Un Homme embarrassé?

S'il est un homme embarrassé, c'est assurément moi ; car j'ai beau chercher, je ne sais quel titre alléchant mettre en tête de mon article pour engager à le lire.

Cet article est pourtant de la plus haute importance et épargnera bien des dépenses à ceux qui le liront.

Je suis sûr, chers lecteurs, que vous dites déjà : « Ça sent le sirop de Vial de Vaise? »

Eh bien ! oui, vous avez deviné, et voici ce qu'il importe de savoir :

C'est que beaucoup de personnes, calculant mal et croyant faire des économies, se disent : « Mon rhume passera bien avec quelques pastilles, pâtes ou bonbons quelconques. » C'est une grande erreur, et combien voyez-vous de ces malheureux dire : « J'ai tout fait, rien ne peut me guérir. »

Eh bien ! prenez du Sirop de Vial de Vaise et vous verrez qu'il vous guérira.

Comment voulez-vous que des pâtes ou des pastilles, qu'on suce, puissent avoir la même action qu'un sirop onctueux, qui graisse, en quelque sorte, toutes les parties irritées de la gorge et qui, pris dans des infusions ou simplement dans de l'eau bien chaude, réchauffe tous les organes des voies respiratoires et de l'estomac, et leur transmet ses propriétés aromatiques et calmantes.

Tous ceux qui ont pris du Sirop de Vial de Vaise le savent, aussi nous n'indiquons pas des noms de fantaisie, nous disons : « Demandez à vos amis, essayez et jugez. »

Avis aux Maçons

A vendre en tout ou par partie, 450 ouvrages environ, 500 volumes par les auteurs maçonniques les plus célèbres des XVIII^e et XIX^e siècles. Ecrire à M. Rosen, rue Chappe, 9, Paris, pour recevoir renseignements et catalogue.

LE FRANC-MAÇON

est en vente à Lyon et dans les départements du Rhône, de l'Ain, de l'Isère, de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Jura, du Doubs, de Saône-et-Loire, de la Loire, de l'Ardèche et de la Haute-Loire, dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.

A Lille, chez M. HAYARD. — A Sedan, chez M. CARLIER, libraire, Grande-Rue et chez M. MUNANT-BAUCAMP, rue de l'Horloge, 5. — A Vrigue-aux-Bois (Ardennes), chez M. MAILLARD. — A Reims, chez M. MATOT-BRAIME, rue du Cadran-Saint-Pierre, 6. — A Lisieux, chez M. LE BLOND. — A Trouville, chez M. BRÉE, quai Joinville, 90. — A Angers, chez M. DRON, rue Bodinier, 23. — A Saint-Germain-en-Laye, chez M. LÉVÊQUE. — A Nancy, chez M. GAROT, rue Gambetta. — A Besançon, chez M. ALEXANDRE, libraire, Grande-Rue. — A Nolay, chez M. GALLET. — A Orléans, chez M. BONNARDOT. — A Nevers, chez M. PIÉRACHE, rue du Commerce. — A Aurillac, chez M. MICHEL. — A Marvejols, chez M. COMBETTE. — A Nîmes, kiosque de la Maison-Carrée. — A Narbonne, chez M. PUJOL. — A Grasse, chez M. CHIROL. — A Foix, chez M. DELRIEUX, etc.

Le *Franc-Maçon* est également en vente dans les gares suivantes :

Paris, Colombes, Choisy-le-Roi. — Versailles, Pontoise, Saint-Germain-en-Laye. — Lille, Dunkerque, Douai, Valenciennes, Aulnoye. — Boulogne. — Soissons, Saint-Quentin. — Sedan, Charleville, Nouzon. — Troyes. — Epinal, Saint-Dié, Laveline. — Dijon. — Besançon, Pontarlier. — Mâcon, Chalons, Charolles, Montchanin, Romanèche. — Annecy, la Roche. — Chambéry, Aix-les-Bains, Modane. — Bourg, Nantua, Bellegarde, Ambérieu, Culoz, Meximieux. — Lyon, Villefranche, l'Arbresles, Beaujeu, Tarare, Saint-Georges, Oullins. — Grenoble, Bourgoin. — Saint-Etienne, Firminy, Saint-Chamond. — Annonay, la Voulte, Vogué, Aubenas. — Valence, Tain. — Le Puy, Langlac. — Clermont-Ferrand, Riom. — Mende. — Nevers. — Vichy. — Marseille, Aix, Salon, Pas-des-Lanciers. — Nice, Cannes. — Montpellier, Cette. — Narbonne. — Perpignan. — Toulouse. — Pamiers. — Agen. — Montauban. — Albi, Gaillac. — Périgueux. — Angers. — Belfort. — Neuchâtel (Suisse).

GUÉRISON RAPIDE ET SANS FRAIS

M. SOLÈME, membre Corr. de la Société de Médecine au MANS (Sarthe), envoie à tout malade qui la demande, et cela dans un but humanitaire, sa méthode cachetée contre un timbre de 15 centimes. — **Maladies contagieuses**, Echauffements, etc. Vices du sang, Dartres, **Eczémas**, Démangeaisons, Plaies des jambes, Hémorroïdes, **Asthme**, **Toux**, **Catarrhes**, **Bronchites**. 16

LA REVUE MODERNE

Année 2,000 Abonnés
POLITIQUE & LITTÉRAIRE
Paraît le 20 de chaque mois.
80 pages 20,000 lecteurs

Directeur : PAUL CASSARD ! Réd. en Chef : ROBERT BERNIER
La Revue Moderne publie dans chaque n° :
L'article politique d'actualité.
Une étude critique sur le livre du jour.
Une ou deux nouvelles.
Une étude de littérature contemporaine.
Un article sur les jeunes.
Des poésies.
Une chronique parisienne.
Une chronique étrangère.
Un mois littéraire très complet.
Une revue de la mode.

DIRECTION : PARIS, 35, rue du Département.
LYON, 24, rue de Marseille.
ABONNEMENTS : FRANCE, Six mois 6 fr., Un an 11 fr.
ÉTRANGER, Six mois 7 fr., Un an 13 fr.

Maison de confiance fondée en 1851

ACHAUME FILS

Rue du Rhône, 32, Annonay (Ardèche)

Vins fins et ordinaires, garantis naturels et d'origine Côtes du Rhône. Beaujolais, Bourgogne et Saint-Georges.

Divers vins blancs français, doux et secs, vins étrangers, Malaga, Madère et autres spiritueux et vermouth.

Huile d'olives vierge, d'une pureté parfaite et tout à des prix relativement modérés, valeur à 90 ours ; au comptant 2 % d'escompte.

L'Administrateur-Gérant : J. REYNIER

Lyon. — Imprimerie Nouvelle, rue Ferrandière, 52.

LA PRINCIPALE

51, Rue de Chartres, 51
LYON

Bureau spécial pour l'Achat et la Vente
DES IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE

Directeur : M. LOUIS

DÉFENSEUR AU TRIBUNAL DE COMMERCE

M. MARGUETTA, docteur es lettres et philosophie donne des leçons de littérature italienne, latine et grecque. Méthode très facile. S'adresser rue d'Algérie, 6, à Lyon.

ON DEMANDE à acheter, dans le centre de Lyon, une petite librairie en rapport. Adresser les offres au bureau du journal, 52, rue Ferrandière.

G. SANGES, Représentant de Commerce
TRIPOLI (Barbarie)

cherche une Maison à représentation pour les dorures foulards et articles du Levant. Bonnes références.

VIE DE FAMILLE Soins particuliers, aux meilleures conditions, offerte à des jeunes gens français ou étrangers, de 9 à 16 ans environ, qui suivraient ou non les cours du lycée et pourraient prendre des leçons à domicile, chez M. H. de Sabatier-Plantier..., professeur, propagateur des fêtes d'enfants, rue Plotine, 1, Nîmes (Gard).

H. LAMIRAULT & C^{ie}
Éditeurs

PARIS
61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Barthélemy, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbourg, professeur à l'École des langues orientales; P. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'École des chartes; G. Goussier, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; Cl.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; R. Lévassieur, membre de l'Institut; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Mûntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Walz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES hors TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°
totalisant de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 f.

Chaque livraison
1 franc

Payables à raison
de 10 francs par mois

Chaque volume broché
25 francs